

**Relevé de discussion Conseil de Quartier Mairie Annexe Nord Rocade du 02/04/2019**

1 <sup>ère</sup> Réunion de 2019			
Nbre et liste présents : 10	Nbre et liste d'excusés : 4	Nbre et liste d'absents : 2	Personnes invitées
M. ARRIVETS Alain M. BERGERET Edouard M. CASTELLI Mathieu Mme DE QUEYLAND Veronique Mme FOLCHER Christine Mme. GARNIER Nadine Mme KANDOUSSI Nadege Mme MOUSSAID Saloua Mme MARIANI Laurence Mme STEEN Michelle	Mme ETIENNE Marie Mme FAVELIN Marie Christine	M. BAROZZI Jean Philippe M. LIBERSART Jacques Mme D'ANTONIO Najet Mme CASAS Mercedes	/
Elue du quartier Sud	Mme Isabelle LABROT		
Nom du secrétaire de séance :	Mme Sandra TEYSSIER - Chef de service Mairie Annexe Nord Rocade		

Renouvellement des Conseils de Quartier			
Sujets Abordés	Points discutés	A faire	Qui
Présentation du projet de requalification de l'Avenue du Moulin Notre Dame	<p>Une ballade urbaine a été organisée le 1<sup>er</sup> avril 2019 à 17 heures 30, avec les riverains de l'Avenue Moulin Notre Dame, dans le cadre du projet de requalification de cette voie.</p> <p>Voici ci-après les points particulièrement évoqués au cours de cette déambulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le sens de circulation actuel est conservé</li> <li>- des places de stationnements seront maintenues</li> <li>- du mobilier urbain viendra valoriser l'aménagement</li> </ul> <p>Cette voie sera requalifiée en zone de rencontre. La circulation sera réduite à 20 km/h.</p> <p>Cet aménagement permettra notamment d'assurer le lien de circulation avec l'Avenue St Ruf et de sécuriser les abords de l'école.</p> <p>Les travaux d'aménagement seront précédés par des travaux sur les réseaux, réalisés par le Grand Avignon à partir de septembre 2019.</p>	/	/

	Cette ballade urbaine a été appréciée des commerçants et des riverains.		
Rénovation de la médiathèque Jean-Louis Barrault	Il vient de se dérouler la première phase de la sélection des architectes à qui sera confié ce projet de rénovation. Les concepteurs de cette médiathèque étaient présents à cette sélection. A l'issue de ce concours, 3 ou 4 architectes, sur 68, ont été retenus. Chacun des architectes sélectionnés doit déposer, avant juillet 2019 ou septembre 2019, son projet de rénovation.	/	/
Aménagement de la contre-allée Nord Rocade	La Ville d'Avignon projette un aménagement cyclable et paysager de la contre-allée Nord du Boulevard Charles de Gaulle. Une première réunion publique a été organisée, à l'attention des riverains, le 11 mars dernier. Un seul riverain s'y est présenté. Une permanence favorisant l'échange sur ce projet s'est tenue le 20 mars. Une autre réunion publique est planifiée le 16 avril.	/	/
Questions diverses	<u>AGORA</u> Une Agora, rassemblant l'ensemble des conseillers de quartier de tout le territoire, est organisée le 30 avril 2019 à 17h30 dans la salle des fêtes de Montfavet.  <u>Circuit de l'information municipale</u> A la demande d'un conseiller de quartier, voici ci-après les modalités actuelles utilisées par la Ville d'Avignon pour la diffusion de l'information municipale : - affichage en mairie de quartier - distribution de flyers et d'affiches assurée par une équipe de la direction de la Quotidienneté auprès des commerçants, des écoles, et riverains concernés - parution d'articles dans la revue municipale - information diffusée aux conseillers de quartier	/	/

<p>Questions diverses</p>	<p style="text-align: right;">.../...</p> <p><u>Diversification et amélioration de la qualité des commerces ?</u> La Ville est limitée pour agir sur le choix d'implantation des commerces notamment par rapport à la liberté du commerce. La Ville dispose néanmoins du droit de préemption. Elle peut également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- améliorer l'environnement dans le cadre de requalification urbaine</li> <li>- inciter les commerçants de l'extra-muros à créer des associations. En effet, la ville délivre des subventions aux associations qui organisent des évènements pour se dynamiser.</li> <li>- faire modifier les enseignes ou façades dans le cadre du changement de fond ou d'enseigne car le commerçant doit respecter le Plan Local d'Urbanisme et la charte graphique.</li> <li>- aménager des pistes cyclables pour développer le commerce de proximité</li> </ul> <p><u>Fermeture des classes</u> Afin d'éviter la fermeture de classes, par manque d'enfants scolarisés, comme à l'école de la Barthelasse, par exemple, la Ville peut décider d'étendre la carte scolaire hors périmètre et/ou hors ville et accepter ainsi plus de dérogations avec l'accord de l'Education Nationale.</p>	<p style="text-align: center;">/</p>	<p style="text-align: center;">/</p>
---------------------------	---	--------------------------------------	--------------------------------------